SOCIAL SOLIDARITÉ, SPORT

Un coup de pouce financier pour la rentrée sportive des jeunes

Le "chèque-sport Dordogne-Périgord est coup de pouce financier qui permet aux collégiens ou aux jeunes Périgourdins de 11 à 16 ans de prendre une licence dans un club de sport du département.

Publié le 01 septembre 2025

Pour y avoir accès, 3 conditions sont à remplir :

- être âgé de 11 à 16 ans, à la date du dépôt de la demande
- être licencié dans une association sportive fédérée (y compris pour le sport scolaire – UNSS et une section de jeunes sapeurs-pompiers) domiciliée en Dordogne ou dans un bassin de vie s'étendant à un département limitrophe
- être inscrit dans un établissement scolaire de Dordogne (y compris celui de Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt) ou être domicilié en Dordogne

Montant de l'aide :

- 25 euros pour une licence dans une association sportive fédérée et une section de jeunes sapeurs-pompiers
- 20 euros pour une licence dans une fédération sportive scolaire (UNSS)

Accéder entre le 1er septembre et le 30 novembre 2025 au dossier :

- En ligne : https://aides.dordogne.fr/catalogue/cheque-sport-dordogne-perigord/ (https://eur02.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Faides.dordogne.fr%2Fcatalogue%2Fcheque-sport-dordogne-perigord%2F&data=05%7C02%7Cc.debray%40dordogne.fr%7C6587ab16b074426648eb08dde9527d3e%7C664aae95c3e84c41b77dd4179a621d59%7C0%7C0%7C638923262948793375%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJFbXB0eU1hcGkiOnRydWUsIlYiOiIwLjAuMDAwMCIsIlAiOiJXaW4zMiIsIkFOIjoiTWFpbCIsIldUIjoyfQ%3D%3D%7C0%7C%7C%7C&sdata=Ulm%2BXTSEpip6MBv%2Fj3IEWZcg159LB1cqyNzTLfmpfPk%3D&reserved=0)
- A retirer : Direction des sports – 61, rue Victor Hugo – 24000 Périgueux

Contact : Direction des sports – cd24.cheque-sport@dordogne.fr – 05 53 02 02 80

https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/un-coup-de-pouce-financier-pour-la-rentree-sportive-des-jeunes-22334164?